



PHOTO REUTERS

 **31**  
 **17**

# Les SAINTS Champions !

Les Saints de La Nouvelle-Orléans ne se sont pas contentés d'une première participation au match de championnat de la NFL, ils ont remporté le premier Super Bowl de leur histoire en défaisant les Colts d'Indianapolis 31 à 17 dans le 44<sup>e</sup> Super Bowl, dimanche à Miami. C'est le demi défensif Tracy Porter qui a concrétisé la victoire des Saints...

Texte de Bernard Cyr  
À lire en page 6

## EN MANCHETTES

**Actualités | Exclusif**  
Gabrielle Duhaîne

**Des déficients ont été maltraités durant des années**

Des déficients intellectuels sous la garde de l'État sont sortis d'un long cauchemar l'été dernier après avoir été maltraités physiquement et...

SUITE EN PAGE 2

**Actualité | Politique**  
Yves Chartrand

**Une session avec un air de déjà vu...**

QUÉBEC – Faut-il s'en surprendre ? La session parlementaire qui débutera mardi à Québec risque de ressembler beaucoup à celle de l'automne dernier, ...

À LIRE EN-PAGE 3

**Sport | Hockey**  
Pierre Durocher

**Rask ferme la porte au Tricolore**

 **3**

 **0**

À LIRE EN PAGE 7

## Des déficients ont été maltraités durant des années

**Des déficients intellectuels sous la garde de l'État sont sortis d'un long cauchemar l'été dernier après avoir été maltraités physiquement et mentalement durant des années, en plus d'être forcés à travailler sur une ferme, parfois même en pleine nuit, a appris Rue Frontenac. Il aura fallu que les autorités responsables ferment en catastrophe les résidences où ils étaient pensionnaires pour mettre fin à leur calvaire.**

**Gabrielle Duchaine**

duchaineg@ruefrontenac.com

Mesures de contrôle physique non autorisées, pratiques punitives, insultes, bousculades, atteinte à la vie privée, travail forcé à des heures et à des tâches indues : voilà le sombre portrait que nous ont dépeint plusieurs sources fiables de la vie des 21 pensionnaires de 3 résidences en réadaptation intellectuelle du chemin Saint-Jérusalem à Lachute, dans les Laurentides.

Les propriétaires des maisons privées supervisées par le Centre de réadaptation Lisette-Dupras (CRLD) de Montréal, Richard Marier et Mario Bouchard, auraient eu ces comportements abusifs depuis plus de quatre ans avec certains patients, avon-nous appris, autant dans les résidences que sur leur ferme d'élevage de bisons située tout près.

Pour des raisons de confidentialité, le Centre Lisette-Dupras n'a pas voulu divulguer la teneur des sévices qu'ont subis ses clients. Ces sévices ont toutefois été jugés assez graves par la direction pour qu'une plainte soit déposée à la police, en plus d'entraîner la mise à pied de deux cadres et d'une intervenante auprès de la clientèle « qui ont laissé aller les choses trop longtemps », selon le directeur général par intérim, Guy-Michel Deslauriers.

### Forcés de ramasser du fumier

D'après nos informations, MM. Marier et Bouchard, qui n'ont aucun employé rémunéré, selon le Registre des entreprises du Québec, devaient offrir à leurs clients un programme de travail de jour volontaire d'une trentaine d'heures par semaine. Ils auraient plutôt utilisé les travaux sur la ferme comme un moyen de les

punir ou de se débarrasser des tâches ingrates. Ainsi, des pensionnaires se seraient vus forcés de travailler contre leur gré, parfois en pleine nuit. On les aurait aussi obligés à pelleter le fumier s'ils n'écoutaient pas à table ou se comportaient mal.

Pas plus de dignité en dehors des heures de travail pour la vingtaine de malades, dont plusieurs souffrent de troubles envahissants du développement, de troubles de comportement, d'anxiété ou d'agressivité, font des fugues ou se mutilent.

Des sources nous ont raconté que des patients auraient été insultés, bousculés, poussés, menacés, punis et qu'on utilisait pour les contrôler des pratiques qui auraient été acceptables il y a 20 ans mais qui sont aujourd'hui jugées complètement inappropriées.

Les deux propriétaires des maisons, dont un est justement un ancien employé du Centre Lisette-Dupras, utilisaient également des mesures de contrôle ou de contention qui n'étaient pas autorisées par le CRLD. Aussi, les déficients, tous des adultes, n'auraient eu accès à du papier hygiénique ou à des mouchoirs que sur demande, ce qui rendait leur vie privée beaucoup plus compliquée.

### Des années

Il aura fallu des années pour que ces mauvais traitements viennent jusqu'aux oreilles de la très haute direction du Centre Lisette-Dupras. Même les familles des clients, dont certains effectuaient des visites quasi quotidiennes, ne se seraient rendu compte de rien. C'est finalement un ancien pensionnaire d'une des maisons de Lachute qui a sonné l'alarme. Selon nos sources, il s'est plaint, l'été dernier, d'avoir été victime d'un « événement inapproprié » de la part



PHOTOS PASCAL RATTHE

**Richard Marier et Mario Bouchard forçaient les déficients à travailler sur leur ferme d'élevage de bisons.**

d'un des propriétaires de la ferme lorsqu'il vivait sous leur supervision, il y a plus de quatre ans.

Rapidement, les 21 résidents de Lachute ont été rencontrés et ce qu'ils ont rapporté aux dirigeants du Centre Lisette-Dupras a poussé ces derniers, le 31 août, à fermer les maisons et à déclencher une enquête interne.

« On a rencontré toutes les familles et tous les usagers pour leur communiquer les résultats », assure la directrice des services professionnels, la Dre Katherine Moxness, qui a toutefois refusé de les partager avec Rue Frontenac. Le bureau du Curateur public, responsable de certains patients, a aussi été mis au courant.

Au terme de l'enquête, en novembre, la directrice générale adjointe des services aux adultes et à leur famille, son adjointe directrice de la zone Lachine et une intervenante auprès des malades se sont vu montrer la porte. « Ce n'est pas la seule et unique raison qui a justifié les mises à pied mais c'a été l'élément déclencheur, dit Guy-Michel Deslauriers. J'ai moi-même renvoyé (l'intervenante) et j'ai fortement conseillé au conseil d'administration qu'on congédie les deux autres. »

Ici encore, on a refusé de divulguer les motifs exacts des congédiements, « à cause des ententes de départ qui sont confidentielles ».

Le CRLD a par ailleurs déposé à la Sûreté du Québec une plainte contre Richard Marier et Mario Bouchard, qui avaient un contrat avec le centre



**Les déficients auraient aussi été obligés de pelleter le fumier s'ils n'écoutaient pas à table ou se comportaient mal.**

depuis 15 ans. « On vérifie certaines allégations », a confirmé le porte-parole du corps policier, Benoît Richard. Les anciens résidents, qui ont tous été relégués, ne sont toutefois pas des témoins faciles.

Malgré les délais importants entre la date présumée des premiers sévices et la réaction du Centre Lisette-Dupras, la direction estime avoir fait du mieux qu'elle pouvait. « Une fois qu'on a eu les informations, on a sorti tout le monde dans un très court délai, même si c'était énorme pour certains clients qui habitaient là depuis longtemps et qui ne sont pas très réceptifs au changement, assure Katherine Moxness. Ils ont tous reçu le soutien dont ils avaient besoin et sont en santé aujourd'hui. »

Richard Marier et Mario Bouchard, chez qui nous avons laissé des messages répétés et qui nous ont promis une entrevue, ont préféré se défilier plutôt que de répondre à nos questions.

Avec la précieuse collaboration d'Alain Décarie.

# UNE SESSION AVEC UN AIR DE DÉJÀ VU...

**QUÉBEC – Faut-il s'en surprendre ? La session parlementaire qui débutera mardi à Québec risque de ressembler beaucoup à celle de l'automne dernier, où les mœurs politiques du gouvernement de Jean Charest et son comportement éthique prendront le haut du pavé, sinon toute la place.**

**Yves Chartrand**

chartrand@ruefrontenac.com

Comptez sur le Parti québécois et l'Action démocratique pour déchirer de nouveau leur chemise à l'Assemblée nationale devant un gouvernement libéral qui n'arrête plus de tirer sur l'élastique de la probité.

Il faut dire que la question de la corruption dans la construction et celle qui lui est étroitement associée, le financement des partis politiques, n'ont pas été vidées. Loin de là. En prime, durant le dernier mois, de nouveaux événements sont venus compliquer le casse-tête libéral et armer davantage l'opposition. On parle ici, bien sûr, de l'affaire Jean D'Amour et du cas de David Whissell.

La chef du Parti québécois va donc reprendre là où elle avait laissé les affaires le 3 décembre à l'ajournement des travaux parlementaires : en réclamant de nouveau une enquête publique sur la corruption dans le domaine de la construction et en déposant une très décevante pétition de 40 000 noms de citoyens.

Au terme de son caucus de deux jours à Orford il y a deux semaines, Pauline Marois a d'ailleurs clairement indiqué son intention de continuer de mordre le mollet des libéraux sur ce qui a été si juteux depuis un an.

## Le nouveau boulet D'Amour

L'affaire du député libéral de Rivière-du-Loup, Jean D'Amour, a tout pour relancer les hostilités parlementaires. Voilà un ami de Jean Charest qui vient de reconnaître avoir enfreint la Loi sur le lobbying et qui plaide coupable avant même que des accusations ne soient déposées contre lui.

Le principal intéressé a déclaré cette semaine ne pas vouloir passer « un mois, un an » à s'expliquer.

On le comprend facilement, Jean Charest n'a pas voulu traîner ce boulet gênant trop longtemps. Mais mettre le couvercle sur cette marmite odorante ne sera pas si aisé. L'opposition ne manquera pas de soutenir qu'encore une fois, le Parti libéral du Québec tente de cacher des choses. Dans la même veine que son refus de tenir une enquête publique sur la

corruption dans le domaine de la construction.

Vous vous souvenez du plaidoyer de culpabilité de Vincent Lacroix en septembre dernier ? Tout comme Jean D'Amour, l'ancien dirigeant de Norbourg a voulu éviter un procès qui aurait permis aux procureurs de la Couronne d'étaler publiquement comment il s'y est pris pour flouer de 115 millions de dollars 9 200 petits investisseurs.

L'affaire a été rapidement classée, au grand dam des Québécois qui exigeaient beaucoup plus de lumière sur cette fraude. Ceux-ci ne voulaient pas seulement une condamnation de Lacroix, mais aussi et surtout une compréhension complète de l'histoire.

C'est un peu le même sentiment de frustration qui anime les électeurs en ce qui concerne Jean D'Amour, frustration que ne manquera pas d'exacerber l'opposition.

## Un procès à recommencer

Parlant du scandale Norbourg, péquistes et adéquistes ne se gêneront pas pour remettre sous les feux de la rampe l'avortement du procès des quatre collaborateurs de Vincent Lacroix.

La chef péquiste prétend que la cause de ce « véritable cafouillage » est le laxisme de la ministre de la Justice Kathleen Weil – et de son prédécesseur Jacques Dupuis – qui a laissé le directeur des poursuites pénales et criminelles, Denis Dionne, s'enfoncer dans une voie impraticable en demandant à un jury formé de simples citoyens de trancher dans une cause extrêmement complexe.

Les 12 membres ont déclaré forfait il y a deux semaines et se sont dits incapables de s'entendre sur un verdict portant sur plus de 700 chefs d'accusation. Au Parti québécois et à l'Action démocratique, on estime que cette boulette a contribué puissamment à accentuer davantage la crise de confiance actuelle des Québécois envers leurs institutions et la politique en général.

Comme amuse-gueule, le cas du député David Whissell, d'Argenteuil, fera aussi certainement des gorges chaudes dans le salon de la race. En voilà un autre qui jette de l'ombre sur son parti, au point où Jean Cha-



rest a préféré ne pas le voir en chambre pour les prochaines semaines.

Maintenant que M. Whissell a indiqué clairement qu'il veut reprendre sa place dans son entreprise d'asphaltage ABC Rive-Nord, on se demande comment il pourra justifier trois autres années de représentation électorale.

D'aucuns ne croient que ces vacances de deux semaines de M. Whissell à la reprise des travaux parlementaires soient le fruit du hasard. Une rumeur persiste à l'Assemblée nationale affirmant que l'ex-ministre du Travail n'y remettra plus les pieds et qu'il annoncera sa démission incessamment.

Pariez que beaucoup de libéraux le souhaitent aussi ardemment...

## Un budget controversé

Sur ce parfum de scandales à répétition et de crise de confiance généralisée, le gouvernement de Jean Charest devra faire adopter un budget pour le moins difficile et controversé. Pour réussir à retrouver le chemin de l'équilibre budgétaire avant la fin de leur mandat, les libéraux n'auront d'autre choix que d'augmenter les revenus de l'État. Une opération pour le moins délicate...

Le deuxième tome du rapport Montmarquette/Gagné a tracé la voie au gouvernement : augmenter les taxes à la consommation et les tarifs des services publics avant de songer à hausser les impôts. Déjà l'an dernier, l'ancienne ministre Monique Jérôme-Forget avait annoncé que son gouvernement augmentera la taxe de vente de 1 % à compter du 1er janvier 2011.

Encore une fois, les libéraux ne l'auront pas facile et devront se défendre de ne pas favoriser les entreprises. Déjà cette semaine, le député Amir Khadir, de Québec solidaire, a tracé une ligne de pensée qui pourrait être celle de l'ensemble de l'opposi-

tion. « Il faut faire payer les riches », a-t-il déclaré en conférence de presse.

Selon Khadir, les cinq milliards de dollars manquants peuvent être récupérés en abolissant les avantages consentis aux compagnies, à commencer par la perception des redevances sur nos ressources naturelles, notamment dans le secteur minier.

## Charest bien en selle

Bref, Jean Charest, même avec les deux mains sur le volant, devra déployer tous ses talents d'esquiveur politique, talents naturels chez lui dont on n'a pas encore vu le fond.

Malgré la dernière année extrêmement pénible, l'avocat de Sherbrooke a toujours la confiance entière et le plein contrôle de son caucus qui lui voue une admiration presque aveugle et une fidélité à toute épreuve. C'est tout ce qu'il demande...

À l'opposé, Pauline Marois n'a pas la même liberté. Outre le fait que le caucus péquiste n'a jamais été et ne sera jamais un simple fan club, la châteline n'a pas l'instinct du tueur qu'il faudrait peut-être pour terrasser Jean Charest.

Dans la dernière année, elle a perdu des joueurs importants, François Legault et Camil Bouchard, ce qui en dit long sur l'impatience de ses troupes. La pétition manquée concernant l'enquête publique sur la corruption démontre qu'elle a quelquefois de la difficulté à attacher tous les fils pour réussir un coup fumant.

Quant à l'ADQ, on ne s'attend pas à grand-chose de sa part. Après l'épisode de l'ineffable Gilles Taillon et le départ égo-théâtral d'Éric Caire, on regardera aller le très prévisible Gérard Deltell, qui tente d'afficher l'air d'un chef de droite avec des déclarations plus ou moins habiles.

Pour tout vous dire, les journalistes s'ennuient terriblement de Mario Dumont, qui leur valait plusieurs bons textes durant une session...



PHOTO D'ARCHIVES CHANTAL POIRIER

# Rue Frontenac

## au Congrès international de la viabilité hivernale

Des centaines de spécialistes des routes d'hiver en provenance d'une cinquantaine de pays se réunissent à Québec cette semaine pour partager leur expertise dans le cadre du XIII<sup>e</sup> Congrès international de la viabilité hivernale. Rue Frontenac sera sur place.



**MARILOU  
SÉGUIN**

seguinm@ruefrontenac.com

Comment les autres pays aux prises avec le froid et la neige gèrent-ils les transports en hiver ?

Au Japon, une ville a installé des GPS dans des taxis pour mieux évaluer l'impact de la météo sur la circulation.

La Suisse a mis au point un nouveau matériel écologique pour traiter les voies publiques.

La Suède s'est, quant à elle, penchée sur l'importance de l'entretien hivernal pour les cyclistes.

Ailleurs, on utilise un camion-citerne pour dégeler les routes à chaud.

Du 8 au 11 février, Rue Frontenac assistera à l'événement pour vous faire découvrir des idées et des techniques originales et parfois inusitées.

### Tour d'horizon

Durant les quatre jours du congrès, organisé par l'Association mondiale de la route (AIPCR), des experts de différents domaines échangeront sur les enjeux que doivent affronter les villes confrontées aux intempéries de l'hiver.

Le thème principal de l'événement, qui se tient tous les quatre ans est la viabilité hivernale au service de l'utilisateur.

Développement durable, changements climatiques, sécurité routière, techniques de déneigement, gestion de l'information. Autant de sujets qui seront traités au cours du congrès, auquel sont attendus plus de 1 500 participants des quatre coins du globe.

« Au cœur du congrès se trouvent plus de 110 conférences techniques durant lesquelles des spécialistes viendront faire des présentations pour enclencher des discussions sur

les diverses façons de faire », dit Richard Charpentier, du ministère des Transports, représentant du Québec au comité B5 de l'AIPCR.

« L'objectif, c'est de partager les développements les plus récents dans le domaine et d'échanger pour voir s'il y a des améliorations qui peuvent être apportées. Le Québec va essayer d'en tirer le meilleur profit possible », ajoute-t-il.

Au-delà des pistes de réflexion que la rencontre a données à la Belle Province par le passé, l'événement s'est traduit par des gestes concrets tels que l'adoption de stations météo routières et une nouvelle technique de gestion des fondants.

En plus des conférences, une exposition comptant 11 pavillons nationaux, de la France à l'Italie en passant par les pays nordiques et les États-Unis, présentera aussi des expertises hivernales provenant de partout dans le monde.

Des maires et ministres des Transports de grandes villes d'hiver se réuniront de plus à l'occasion de deux séances spéciales pour partager leurs expériences et réfléchir ensem-

ble à des solutions adaptées.

### Compétition de chasse-neige

Le congrès sera aussi l'hôte du premier championnat international de... chasse-neige.

En effet, des conducteurs de plu-

## LE CONGRÈS SERA AUSSI L'HÔTE DU PREMIER CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE... CHASSE-NEIGE.

sieurs pays, dont le Canada, la France, le Maroc et la Corée, mettront leur habiletés à l'épreuve au cours d'une compétition amicale dans le but de remporter le titre de champion du déneigement.

Ces conducteurs s'affronteront sur un circuit fermé de 250 mètres sur lequel ils devront effectuer plusieurs manœuvres délicates axées sur la précision.

Au programme : inspections mécaniques, contournement de cônes et de voitures garées, utilisation des différents équipements de déneigement dont est muni le chasse-neige et stationnements.

À suivre sur RueFrontenac.com.

SILENCE RADIO ET DAILY MIRACLE —

## DEUX PRISES DE PAROLE HORS DES SENTIERS BATTUS

La fête sauvage, Autobahn, Betty à la plage... C'est au Théâtre de la Banquette arrière, une compagnie au nom qui inspire de bien belles affaires, parfois déjantées, souvent audacieuses, mais jamais hermétiques, qu'on doit la présentation ici de ces pièces. Sur une banquette arrière, tout est possible, n'est-ce pas ? Cette gang de créateurs nous le rappellera encore avec Silence radio, une œuvre collective qui garde ces jours-ci éveillés la comédienne-auteure Sophie Cadieux et le metteur en scène Geoffrey Gaquère, rencontrés entre deux répétitions.



Le metteur en scène Geoffrey Gaquère et la comédienne-auteure Sophie Cadieux.

PHOTO ALAIN DÉCARIE



**CLAUDIA  
LAROCHELLE**

larochellec@ruefrontenac.com

Ce dernier collabore d'ailleurs pour la première fois avec le groupe formé en 2001 par dix finissants du Conservatoire d'art dramatique. Les années ont filé, ils ont eu 30 ans, certains sont devenus parents... Ce petit troupeau tricoté serré ne s'est pas assagi pour autant. La mine coquine d'une Sophie Cadieux qui ne vieillit pas le confirme. On est loin de la « matantification ». Très loin.

Facile de les imaginer autour d'une, deux ou trois bières. Entre eux, la chimie des années de scolarité règne encore, et les idées fusent plus que jamais. Comme il y a plusieurs mois quand ils sont partis chacun de leur côté pour écrire et inventer des personnages en s'ins-

pirant très librement du mythe d'Icare.

Une jeune fille en perte de sens, une cosmonaute russe, une professeure de chant classique, un voyant charlatan, un homme diffusant une émission de radio des bas-fonds de la ville, un autre obsédé par les théories du complot et une apparition fantomatique dans la fenêtre d'un penthouse sont nés, tous liés entre eux par cette même soif d'absolu.

### À quelques décalages près

« Comme c'étaient des solitudes, il fallait trouver une manière de les entrecroiser et d'obtenir une sorte de fil conducteur pour ne pas que ça devienne des sketches. On est plongé dans une métropole où il ne pleut pas. Ça ressemble à chez nous, mais il y a quelque chose d'un peu décalé », relate Sophie Cadieux.

Mathieu Gosselin, la plume-phare du groupe, a harmonisé le tout au final, et Geoffrey Gaquère a été l'heureux élu pour mettre en scène cet univers particulier. « On aime son esprit fulgurant. Il a aussi ce

souci de l'espace qui est important dans la création d'un univers », poursuit-elle au sujet de Gaquère.

Lui a aimé la poésie du texte, les images que ça inspirait et les échanges avec le collectif qu'il estime, capable de se retourner vite, apte à prendre toutes sortes de directions et à marcher hors des sentiers battus. « J'ai très vite imaginé un plateau où tout se mélangeait : lampe sur pied, chariot, échelle, ventilateur... Je voulais aussi laisser la liberté d'imaginer aux spectateurs. Le théâtre est presque un des seuls endroits où les personnes peuvent se faire leur propre monde. »

Silence radio, un texte collectif interprété par Amélie Bonenfant, Sophie Cadieux, Rose-Maïté Erkoreka, Mathieu Gosselin, Patrick Hivon, Jean-Sébastien Lavoie, Anne-Marie Levasseur, Lise Martin et Éric Paulhus, est présenté à l'Espace Libre du 18 février au 6 mars.

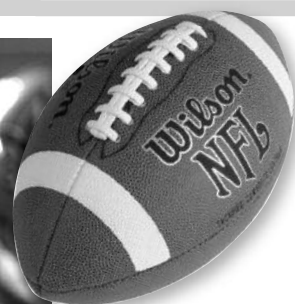
### En attendant le miracle

D'une prise de parole à une autre, rappelons aussi que ceux que la si-

tuation des médias écrits intéresse ont rendez-vous jusqu'au 14 février avec The Daily Miracle, une pièce de l'ancien journaliste et pupitreur à The Gazette, David Sherman.

C'est le Bain St-Michel qui revêt ces jours-ci des allures de salle de rédaction. Une salle bien particulière puisqu'ils ne sont que quatre à faire rouler la machine et à sortir la nouvelle au jour le jour. Dehors, c'est la tempête – à l'intérieur aussi –, rien ne va plus... Quels lendemains réserve-t-on au traitement de la nouvelle et à ce journal qui n'affiche plus les mêmes couleurs qu'à une certaine époque ?

Arthur Holden, Ellen David, Howard Rosenstein, Sheena Gazé-Deslandes et Jean-Guy Bouchard sont les acteurs de cette comédie imaginée par Sherman, qui connaît très bien le sujet. Guy Sprung en signe la mise en scène. Notons aussi que les recettes amassées le 31 janvier dernier étaient versées à notre cause. So-so-so... Consultez le site Web de la compagnie théâtrale pour obtenir plus d'information.



## Super Bowl – LES SAINTS CHAMPIONS

Les Saints de La Nouvelle-Orléans ne se sont pas contentés d'une première participation au match de championnat de la NFL, ils ont remporté le premier Super Bowl de leur histoire en défaits les Colts d'Indianapolis 31 à 17 dans le 44<sup>e</sup> Super Bowl, dimanche à Miami.



**BERNARD  
CYR**

[cyrb@ruefrontenac.com](mailto:cyrb@ruefrontenac.com)

C'est le demi défensif Tracy Porter qui a concrétisé la victoire des Saints en interceptant une passe de Peyton Manning et en ramenant le ballon sur 74 verges pour un touché, avec un peu plus de trois minutes à jouer au match.

Porter est aussi celui qui avait intercepté une passe de Brett Favre vers la fin du quatrième quart, en finale de l'Association nationale face aux Vikings du Minnesota, il y a deux semaines.

Les Colts étaient à 31 verges des buts des Saints et tentaient d'aller créer une égalité lorsque Manning a essayé de rejoindre Reggie Wayne dans le flanc, mais Porter a bien lu

le jeu et s'est interposé entre le receveur et le ballon.

Perdant 31 à 17, les Colts ont tenté de réduire l'écart en s'approchant à cinq verges des buts des Saints, mais une passe de Manning à Reggie Wayne n'a pas été captée, sur un quatrième jeu, et les Saints ont ensuite écoulé le temps.

### Brees, le joueur par excellence

Immédiatement après que Matt Stover a raté un placement de 51 verges pour les Colts, au début du quatrième quart, le quart des Saints, Drew Brees, choisi le joueur du match, a orchestré une poussée de 59 verges en 9 jeux qui a été couronnée par le touché gagnant de Jeremy Shockey à la suite d'une passe de 2 verges.

Puis, les Saints ont tenté un converti de deux points, sur une passe de Brees à Lance Moore, qui a d'abord été déclarée ratée, mais ensuite accordée lorsque l'arbitre a consulté la reprise vidéo. Cette décision portait la marque à 24 à 17 en faveur des Saints.

Brees a terminé le match avec 288 verges de gains par la passe et

2 passes de touché. Il a égalé un record du Super Bowl en réussissant 32 de ses passes.

Tirant de l'arrière (13 à 10) pour la première fois du match, au troisième quart, Manning a dirigé une poussée de 76 verges qui s'est terminée par une course de 4 verges de Joseph Addai bonne pour un touché. Ce furent toutefois les derniers points réussis par les Colts.

Le joueur clé de cette poussée a été l'ailier rapproché Dallas Clark, qui a saisi 3 passes et amassé 45 des 76 verges.

### Des Saints audacieux

Les Saints s'étaient montrés audacieux en tentant un botté court pour amorcer le troisième quart, mais la stratégie a porté ses fruits. Le ballon a bondi sur le casque de Hank Baskett, qui a plongé pour essayer de le saisir et a été récupéré par Chris Reis, des Saints.

Six jeux plus tard, Pierre Thomas franchissait la ligne des buts à la suite d'une passe voilée de 16 verges de Drew Brees, quelques plaqués ratés et quelques beaux blocs. Ce touché donnait aux Saints leur première avance du match, 13 à 10.

Mais cette audace des Saints aurait pu leur coûter cher lorsqu'ils ont tenté de marquer sur un quatrième jeu, à une verge des buts des Colts, au deuxième quart. La course de Thomas a été arrêtée par Clint Session, après que Gary Brackett l'eut initialement ralenti. Les Saints avaient franchi 71 verges en 13 jeux pour se rendre là.

Les autres points des Colts ont été réussis au premier quart, à la suite d'une passe de 19 verges de Manning à Pierre Garçon et d'un placement de 38 verges de Stover, le joueur le plus vieux à prendre part à un match de Super Bowl, à 42 ans.

Le botteur de précision des Saints, Garrett Hartley, s'est quant à lui distingué avec trois placements de plus de 40 verges (46, 44 et 47), une première dans l'histoire du Super Bowl.

La défaite a empêché Jim Caldwell de devenir le troisième entraîneur en chef recrue à remporter le Super Bowl. Elle a aussi privé Manning de son adhésion à un groupe de 10 quarts ayant plus d'une victoire au Super Bowl.



# RASK

## FERME LA PORTE AU TRICOLORE

Après avoir surpris les Penguins de Pittsburgh samedi, les joueurs du Canadien n'affichaient pas la même intensité au jeu et le même niveau d'énergie dimanche face aux Bruins de Boston, qui l'ont emporté par la marque de 3 à 0 pour ainsi mettre fin à une vilaine séquence de 10 défaites, une de moins que le record d'équipe établi en 1924-1925.



**PIERRE DUROCHER**

durocherp@ruefrontenac.com

La rencontre s'est terminée sous les huées au Centre Bell, même si le Canadien a dominé 36 à 27 au chapitre des tirs au but.

Les joueurs de Jacques Martin ont obtenu leurs meilleures chances de marquer en deuxième période lorsqu'ils tiré 15 fois (contre trois lancers seulement pour les Bruins) sur Tuukka Rask.

Le gardien de l'équipe bostonienne a excellé, frustrant notamment Tomas Plekanec sur une échappée. Le joueur de centre a obtenu six tirs au cours de cette période et neuf au total durant le match.

Rask a réalisé son troisième jeu blanc de la saison pour ainsi mériter la première étoile.

« Rask a été bon, mais si on avait joué de la même façon en première période qu'en deuxième et en troisième, le résultat du match aurait été différent, a raconté Jacques Martin. Ce fut décevant d'avoir aussi mal amorcé la rencontre. On a perdu le match en première période.

« Cette baisse du niveau d'émotion en comparaison avec la victoire de samedi contre les Penguins n'aurait pas dû se produire, surtout



lorsqu'on regarde le classement qui est très serré. On avait une chance de faire mal aux Bruins et on l'a ratée. »

### Juste retour des choses

Dans un sens, c'est un juste retour des choses puisque Jaroslav Halak avait volé une victoire aux Bruins jeudi soir à Boston.

Le Canadien, qui a vu sa série de victoires s'arrêter à trois, demeure au sixième rang avec 62 points, un de plus que le Lightning de Tampa Bay, qui a toutefois trois matchs en mains.

Les Bruins se sont approchés à trois points du CH. Ils ont eux aussi trois parties de plus à disputer.

Le trio des jeunes (Desharnais-Trotter-White) a été beaucoup moins visible au cours de cette défaite contre les Bruins. L'absence des ailiers Michael Cammalleri,

Andrei Kostitsyn et Benoit Pouliot s'est fait grandement sentir.

### Halak malchanceux

Halak, qui en était à un cinquième départ consécutif, n'a pas joué de chance sur le premier but des Bruins alors que le tir du défenseur Adam McQuaid a dévié sur le bâton de Ryan White. Ce but de McQuaid, son premier dans la LNH, est survenu après 17 minutes et 32 secondes de jeu.

La période était sur le point de se terminer lorsque avec 3,2 secondes à jouer, Marco Sturm a sauté sur une rondelle libre, après une déviation, pour inscrire son 17<sup>e</sup> but de la saison.

Halak a de nouveau été malchanceux sur le troisième but des Bruins, un tir de loin de Sturm ayant dévié sur le bâton de Josh Gorges.

Le Canadien ne disputera son prochain match que mercredi soir au Centre Bell mais ce sera une commande de taille car les Capitals de Washington seront en ville, eux qui connaissent une séquence de 14 victoires.

### En quelques lignes...

- Matt D'Agostini a été laissé de côté pour un deuxième match de suite. Tout porte à croire que la fin approche pour cet ailier qui n'a pas répondu aux attentes à Montréal...
- Le Canadien montre maintenant une fiche de 23-14-4 lors de la présentation de matchs en après-midi au cours du week-end du Super Bowl...
- Scott Gomez a obtenu sept tirs au but.

# Le CH et Toyota : même combat

Une chronique de **MARTIN LECLERC** | [leclercm@ruefrontenac.com](mailto:leclercm@ruefrontenac.com)



**Quelle est la différence entre une voiture Toyota et un joueur des Bulldogs de Hamilton ? Aucune. Les deux sont susceptibles de se faire rappeler à n'importe quel moment ! Et dans le cas du Canadien, il faut le souligner, ça fonctionne pas mal mieux que pour le grand manufacturier nippon.**

Privé de trois de ses quatre meilleurs ailiers et misant sur quatre joueurs qui avaient entamé la saison dans la Ligue américaine, le Canadien a servi toute une leçon d'intensité aux champions de la coupe Stanley samedi après-midi.

Dans cette rencontre, alors que l'équipe était pourtant décimée jusqu'à l'os, Mathieu Darche, Ryan White, David Desharnais, Brock Trotter et Ben Maxwell ont tous été utilisés plus longtemps que Maxim Lapierre. Quant à Matt D'Agostini, Jacques Martin n'a même pas jugé bon de lui faire endosser l'uniforme.

Que se passe-t-il au sein de cette organisation ?

La réponse se trouve derrière le banc à Hamilton. Et elle s'appelle Guy Boucher.

Ça peut sembler drôle à dire, mais mon hobby préféré dans ce métier consiste à épier les séances d'entraînement des équipes de hockey. Quand je vais sur la route et qu'il n'y a pas de match en soirée, je trippe littéralement juste à l'idée de voir une équipe s'entraîner dans son amphithéâtre ou dans le confort de son complexe privé.

Je passe alors des heures à prendre des notes et à faire des croquis des exercices commandés par les entraîneurs. Mes entraînements préférés sont ceux dirigés par Jacques Lemaire, Lindy Ruff et John Tortorella. Ils sont toujours rythmés, variés, parfois amusants (il faut bien savoir briser la routine) et le souci du détail et de l'exécution parfaite est fort impressionnant.

Michel Therrien était aussi fort intéressant à regarder travailler.

**Entraînement mémorable à... Drummondville**

Des entraînements de hockey,

j'en ai vu un pis un autre, comme on dit. Et de tous ceux auxquels j'ai assisté, c'en est un dirigé par Guy Boucher (alors qu'il était chez les Voltigeurs de Drummondville) qui m'a le plus impressionné.

Je me revois encore, assis dans les gradins en train de me pincer. Le niveau d'intensité que les équipes de Boucher déploient à l'entraînement ne ressemble à rien de ce qu'il m'a été donné de voir ailleurs. Un vieil adage issu des années de gloire des Cowboys de Dallas disait : « La manière dont nous nous entraînerons déterminera la manière dont nous disputerons nos matchs ». Et bien, les équipes des Guy Boucher illustrent parfaitement cet adage et cette recette que tentent aujourd'hui de maîtriser à peu près tous les entraîneurs de la Terre. Certains avec plus de succès que d'autres.

Souvenez-vous un peu : les joueurs qui ont eu la chance de passer une période de temps appréciable à Hamilton cette saison avant d'être rappelés par le CH ont tous affiché la même hargne et le même cœur au ventre lorsqu'on les lançait dans la mêlée.

Nous sommes maintenant au début de février, au cœur de la période où l'on sépare les hommes des enfants (un autre bon vieux proverbe du sport) et les joueurs de Boucher semblent maintenant capables de surpasser en effort et en efficacité des jeunes qui avaient pourtant entamé la saison à Montréal et dont les postes semblaient solides.

C'est rassurant de constater que le Canadien est en train de développer une marque de commerce nettement plus axée sur l'effort au sein de son équipe-école.

Pour gagner dans la LNH, il faut avant tout être capable de se présenter pour livrer bataille tous les soirs. C'est aussi rassurant de penser qu'un jour, ce sont les joueurs du grand club qui seront dirigés par Boucher.

**Julien gardera-t-il son poste ?**

Je ne veux surtout pas jouer les prophètes de malheurs, mais il est difficile de croire que Claude Julien conservera son poste si ses Bruins continuent de s'enfoncer et d'ac-

cumuler les défaites. S'ils s'inclinent contre le CH dimanche après-midi, les Bostoniens égalèrent une marque d'équipe datant de 1924-1925 en subissant un 11e revers de suite.

Depuis quelques semaines, Peter Chiarelli et son état-major essaient par tous les moyens de conclure une ou des transactions pour secouer cette torpeur. Mais jusqu'à présent, il ne s'est rien passé. Et on entre en plein dans cette période délicate au cours de laquelle les directeurs généraux risquent leur job (ou un sérieux entretien avec le propriétaire) lorsqu'ils sont menacés d'être exclus des séries et qu'ils restent assis sur leurs mains.

En bout de ligne, on sait comment ça fonctionne, ce sont toujours les mêmes qui paient. Espérons que ce ne sera pas le cas de Julien, qui a déjà trop goûté à cette médecine injuste au cours des dernières années.

Un lecteur, Pierre, a réagi aux statistiques apparaissant au bas de ma dernière chronique cette semaine en arguant que «ça ne donne pas grand-chose de continuer de comparer (Benoît) Pouliot et (Guillaume) Latendresse».

« Les deux, (s'ils étaient restés au sein de) leur équipe originale, n'af-ficheraient pas les statistiques qu'ils ont en ce moment. L'utilisation qu'on fait de Pouliot chez le CH n'est pas la même que celle de Latendresse alors qu'il était à Montréal », estime-t-il.

Cher Pierre, j'ai reçu plusieurs courriels semblables au vôtre au cours des dernières semaines, et je dois avouer que j'ai de la difficulté

à comprendre ce raisonnement. Le fait que Benoit Pouliot produise à un rythme fort intéressant depuis son arrivée à Montréal ne change pas le fait que Latendresse produise au rythme d'un marqueur de 40 buts depuis qu'il porte les couleurs du Wild du Minnesota.

Ça ne vous chicote pas un peu ? Vous ne vous demandez pas pourquoi les jeunes joueurs du Canadien éprouvent autant de difficulté à sortir de leur coquille ?

En seulement 33 matchs au Minnesota, Latendresse a déjà inscrit 16 buts. C'est un but de plus que Tomas Plekanec (en 59 matchs), quatre buts de plus que Andrei Kostitsyn (en 40 matchs), deux fois plus de buts que le plus haut salarié de l'équipe, Scott Gomez (en 55 matchs) et autant de buts que Brian Gionta (en 38 matchs).

On parle d'un joueur de 22 ans qui, à la fin de son séjour à Montréal, n'était pas jugé suffisamment compétitif pour jouer plus de huit minutes par rencontre. Rappelez-vous, on disait de lui qu'il ne copiait pas suffisamment le style de jeu de Tomas Holmstrom.

Aujourd'hui, on se demande pourquoi on demandait à Latendresse de copier un joueur moins talentueux que lui. Holmstrom est arrivé dans la LNH à 23 ans et il a marqué 66 buts à ses six premières saisons. À 22 ans, Latendresse arrive à ce plateau et il n'a pas encore terminé sa quatrième campagne.

Ça vaut certainement la peine, dans ce contexte, de s'intéresser à ce qu'il fait au sein de sa nouvelle équipe.

**Latendresse c. Pouliot (depuis le 23 novembre 2009)**

POULIOT			LATENDRESSE	
20	PJ		33	
11	B		16	
3	A		8	
14	PTS		24	
4	+/-		7	
17	PUN		8	